

Compte-rendu

du Conseil Municipal du 27 juillet 2018

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept du mois de juillet, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Amondans, régulièrement convoqué le 23 juillet 2018 par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie d'Amondans.

Étaient présents : MONNET Serge, LAMY Robert, WINNINGER André, GRANDIDIER Karine, NICOLET Cédric

Excusés : JUSTE Hubert , HUGUENOTTE Huguette.

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné Mme Karine GRANDIDIER secrétaire de séance.

LOGEMENT DE L'ECOLE – ATTRIBUTION

Après avoir examiné les différentes candidatures, le conseil municipal décide d'attribuer le logement du 1^{er} étage de l'école à Mme Michelle GARNIER et autorise le maire à signer le bail de location correspondant pour un montant mensuel de 300 € à compter du 15 septembre.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0 .

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50. Le prochain conseil municipal se tiendra le 7 septembre 2018.